

Patricia SIMO et Christian DARGHAM



COORDONNÉES

Christian DARGHAM

Christian.Dargham@nortonrosefulbright.com

Patricia SIMO

psimo@dplr-avocats.com

CURRICULUM VITAE

Christian DARGHAM

51 ans
Prestation de serment : 1998
Saute-ruisseau puis collaborateur SCP Célice, Archibald Andersen, Clifford Chance
Associé chez Norton Rose Fulbright dont il dirige le département contentieux, arbitrage et éthique des affaires
DEA Droit des contrats
Enseignant à Sciences Po Paris et à l'Université Paris 2
Membre du comité de rédaction du guide CNB sur les enquêtes internes

Patricia SIMO

54 ans
Prestation de serment : 1996
Domaine d'activité : Droit de la famille
Collaboratrice puis Associée Farthouat Asselineau et Associés (1996-2010)
Depuis 2010 : Exercice individuel
DEA Droit privé général
Référente Zenjaf Ordre des Avocats de Paris
Intervenante à l'EFB, Commission famille du Barreau de Paris, Campus Avocats, Etats généraux droit de la famille CNB
Administrateur de l'Institut du Droit de la Famille et du Patrimoine

Chères consœurs, Chers confrères,

Nos parcours, structures d'exercice, domaines d'activités et clientèles sont différents mais nos valeurs sont communes au-delà de notre amitié de longue date. L'intégrité et l'unité de notre profession sont parmi celles auxquelles nous tenons particulièrement et qui doivent être protégées.

Nous sommes tous les deux fiers d'exercer cette belle profession. Nous savons cependant qu'elle est exigeante, prenante, attire moins qu'avant et a du mal à retenir ses talents.

Nos expériences complémentaires, riches de rencontres et d'échanges avec nos consœurs et confrères, nous ont donné l'envie de nous engager plus encore pour contribuer, à notre échelle, à des solutions concrètes tendant à améliorer les conditions d'exercice des avocats.

- La formation doit être renforcée, gagner en visibilité par la centralisation des offres mais également être enrichie en management, gestion, développement et installation de cabinet. Pour les petites et moyennes structures, nous proposerons des formations inter-commissions, en fonction du type de structure mais aussi du domaine d'activité pour tenir compte des spécificités d'exercice.

- Le dialogue avocats-magistrats doit aller plus loin, permettre l'expression et l'écoute de chacun pour une relation fluide et efficace dans l'intérêt de tous et d'une bonne justice. Nous le soutiendrons.

- L'accompagnement des avocats dans le cadre de leur plan de carrière doit être développé.

- La prévention et la sanction des actes qui portent atteinte à la santé et à la dignité des avocats et des membres de nos cabinets sont une priorité.

- L'attractivité de Paris comme place de droit, porteuse de nouveaux marchés à conquérir par les avocats, doit être renforcée.

Pour une profession unie, représentée dans sa diversité, vous pourrez compter sur notre engagement, notre écoute et notre soutien.

Patricia SIMO et Christian DARGHAM

Site de campagne : www.dargham-simo.paris